

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

REGION LORRAINE

Bulletin technique n° 20 du 7 septembre 2000

Grandes Cultures

Colza

Les colzas les plus avancés atteignent le stade 3-4 feuilles (sud Meuse). Les semis les plus tardifs sont en cours de levée - stade cotylédons.

Altises

Les captures en cuvettes sont très rares. Quelques parcelles présentent des morsures en bordure. Les traitements de semences (Mesurol, Oftanol) assurent une protection pendant la phase de levée. Le seuil d'intervention est de trois pieds sur dix présentant des morsures.

Préconisations : N'intervenir que si le seuil est atteint.

Tenthrède de la rave

Un vol important d'adultes a été observé la semaine passée (Eincheville - 57, Champenoux - 54). L'adulte de cet hyménoptère mesure 6 à 8 mm. La tête est noire et l'abdomen aplati est jaune rougeâtre. La larve est une défoliatrice. De couleur gris foncé - noir, elle atteint en fin de cycle 15 à 18 mm. Elle s'enroule au contact et possède 6 à 8 paires de fausses pattes à l'arrière. Quelques larves sont observées actuellement sur repousses de colza.

Préconisations : Observer les cultures afin de détecter les débuts de défoliations.

Pucerons

Quelques ailés sont observés.

Limaces

Avec la persistance des pluies et de la couverture nuageuse, le risque se maintient, notamment pour les derniers semis actuellement en cours de levée.

Préconisations : En parcelle tardive et surtout si le sol est motteux, surveillez les morsures et intervenez en cas de dégâts.

Désherbage

La levée des adventices est active : repousses de céréales (1 à 3-4 feuilles), vulpin levée en cours à 3 feuilles, géraniums cotylédons à 1 feuille,...

Compte tenu des difficultés de récolte en céréales, les infestations de repousses sont souvent importantes et une forte concurrence est à craindre.

Préconisations : Dans les parcelles infestées en repousses de céréales, prévoir un traitement antigraminées. Attendre si besoin la levée complète des vulpins.

Pour les produits, voir tableau ci-dessous.

Stade du colza	Stade des adventices	Produits
Tous les stades	3 feuilles à début montaison	Eloge (0,5 l/ha) Agil (1 l/ha + huile) Ankor (1,25 l/ha + huile) Centurion 240 EC (0,4 l/ha + huile) Nabu Extra (1,5 l/ha + huile) Fusilade X2 (0,6 l/ha + mouillant) Pilot (1,2 l/ha) Stratos Ultra (2 l/ha) Targa D+ (0,5 l/ha + huile)
3 feuilles vraies à reprise		Kerb Flo (1,2 l/ha)
4-6 feuilles vraies à 3 semaines avant reprise		Légurame PM (3 kg/ha) Pradone TS (4 kg/ha)



Colza :
Surveiller les ravageurs. Prévoir l'antigraminées.

Service Régional de la Protection des Végétaux
38, rue Sainte Catherine
54043 NANCY CEDEX
☎ : 03.83.30.41.51
Fax : 03.83.32.00.45

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de Lorraine

Le Directeur-Gérant : D. VERBEKE

Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 2011 AD
ISSN n° 0980-8507

Abonnement annuel : 400 F



Céréales

Quelques rappels sur les maladies à virus

Elles sont trois à pouvoir affecter les orges et les blés. Elles ont en commun l'impossibilité de les éliminer directement par un traitement chimique, mais toutes ont besoin d'un intermédiaire (vecteur) pour se transmettre d'une plante à l'autre. Cette caractéristique permet de maîtriser la maladie en éliminant les vecteurs qui sont :

- les pucerons pour la jaunisse de l'orge et du blé
- les cicadelles pour les pieds chétifs du blé
- un champignon du sol (Polymixa graminis) pour les mosaïques de l'orge et du blé.

Si des moyens techniques et chimiques existent pour lutter contre les pucerons et les cicadelles, il est économiquement impossible de contrôler le champignon du sol. La seule possibilité de protection contre les mosaïques reste la résistance variétale. En Lorraine, c'est prendre un risque important d'utiliser des variétés d'orge sensibles à la mosaïque (type Plaisant ou Clarine), les dégâts difficilement évaluables à l'avance pouvant être très importants.

Pucerons et cicadelles peuvent être traités chimiquement soit par enrobage des semences (Gaucho), procédé coûteux et souvent inutile, soit par traitement en végétation lorsque les seuils de nuisibilité sont atteints. Des observations sur les jeunes pousses sont nécessaires.

Pour ces deux parasites, le fait de semer après le 20 septembre et d'éliminer les repousses de céréales dans les colzas ou anciens champs de blé ou orge permet de diminuer très fortement les risques d'attaque.

La présence de ces vecteurs sera régulièrement contrôlée dès les premières levées et nous vous tiendrons informés de leur évolution et des nécessités éventuelles de traitement.